

Suppression de 6 CAPSO pour 2026

Toujours plus loin contre l'intérêt des salariés !

Retards

Alors que le ministère des Armées et des Anciens Combattants utilise ses ressources à calculer le trop-perçu des ouvriers de l'état, il en oublie que nous sommes **toujours en attente des taux 2026** définissant le nombre de postes à l'avancement de ces mêmes ouvriers. **Le retard sur la campagne d'avancement ne doit pas pénaliser les salariés et leur nomination effective au 1er janvier.** Il paraît plus facile de se cacher derrière les errements de notre gouvernement que de travailler dans l'intérêt des agents. La situation ayant été la même les deux années précédentes prouve que la non-anticipation est une volonté.

L'avancement prendra donc du retard mais le ministère, dans son souci d'adaptation permanente, travaille ! 😊

Suppression de 6 CAPSO

La DRH-MD s'apprête à nouveau à **supprimer 6 CAPSO** de plus en vue des prochaines élections professionnelles et ainsi poursuivre son **plan de casse du statut d'ouvrier d'état** imaginé dès la réforme du statut en 2017.

Pour rappel, en 2021 le ministère comptait encore 32 CAPSO. La DRH-MD, appuyée des autres OS puisque seule la CGT s'y était opposée, avait alors réduit leurs nombres à 16 lors des précédentes élections professionnelles en 2022.

La **DRH-MD souhaite** donc instituer **une seule CAPSO mixte par CMG** sauf pour Arcueil (rattachée à Saint Germain en Laye)(6), conserver **3 CAPSO par AIA** (Bordeaux, Clermont Ferrand et Cuers) et le **maintien de la CAPSO «Terre»** à Rennes.

Dialogue social en danger

Selon DRH-MD, ce dispositif rénové permettra de réduire la période pendant laquelle se déroulent les CAPSO, et ne modifiera pas la qualité du dialogue social... Etant donné que l'administration considère le dialogue social comme une communication descendante, il devient normal qu'elle aimerait restreindre les CAPSO à des chambres d'enregistrement...

La CGT vous laisse vous faire une image du périmètre couvert par **une seule CAPSO et regroupant jusqu'à 1500 personnels.**

Pour la **CGT**, restreindre le nombre de CAPSO va **complexifier** considérablement **le travail des représentants de personnels**. La revendication de la CGT est d'être au plus près des salariés, afin de mieux les connaître, de défendre leurs avancements car il doit être selon nous la reconnaissance des acquis de l'expérience et enfin il doit être juste pour tous !

Cette réduction drastique qui permettra à l'administration centrale d'aller peut être plus vite n'apportera rien de bénéfique aux salariés. La **CGT s'est toujours opposée à ces modifications** et continuera de les rejeter lors de la prochaine réunion de présentation.

LA CGT-FNTE rejette ce projet et exige un nombre de postes répondant aux besoins des établissements et des salariés au plus tôt !